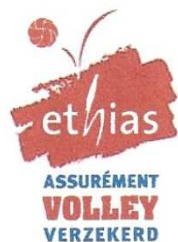


V  
O  
L  
L  
E  
Y  
L  
U  
X

Editeur responsable :

FVWB.-F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg  
Guy Burton , Le Pas de Loup, 38 6791 - GUERLANGE



«Avec le soutien de la Province de Luxembourg»

Bulletin n° 04 du 20 février 2022

SAISON 2021 - 2022



Association des Clubs de Volley Ball du Luxembourg



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CLUBS  
DE VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (A. C. V. B. L.)  
DE LA F.V.W.B. ASBL

[www.volleylux.com](http://www.volleylux.com)



## Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

### Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur [ethias.be](http://ethias.be) ou au 0800 23 777

**ethias**  
Les efficacassureurs

# Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

**N° 04 du 20 février 2022**  
**saison 2021 - 2022**

Administration - abonnements

Guy BURTON  
Le Pas de loup, 38  
6791 - GUERLANGE  
☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

Les articles publiés dans notre revue n'engagent  
que leurs auteurs tant par le texte que pour

l'opinion qu'ils expriment.

#### **Président provincial**

Michel FORGET  
Rue d'Avioth, 15  
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON  
063/57.68.38 (TEL P)  
0475/57.70.27 (GSM)  
E-Mail : [michelforget15@gmail.com](mailto:michelforget15@gmail.com)

#### **Secrétaire provincial**

Guy BURTON  
Le Pas de Loup, 38  
6791 GUERLANGE  
063/38.99.63 (TEL P)  
E-Mail : [guy.burton@skynet.be](mailto:guy.burton@skynet.be)

#### **Trésorier provincial**

Jean-Louis MASSART  
Rue du Panorama, 41  
6791 ATHUS  
063/38.62.91 (TEL)  
E-Mail : [volleyil.massart@gmail.com](mailto:volleyil.massart@gmail.com)

#### **Commission des rencontres**

Anne-Marie HABETS  
Rue Neuve, 77  
6890 REDU  
061/23.13.08 (TEL B)  
0498/26.22.02 (GSM)  
E-Mail : [am.habets@gmail.com](mailto:am.habets@gmail.com)

#### **Commission d'arbitrage**

Léopold HAAGER  
Rue des Tanneries, 2  
6840 NEUFCHATEAU  
061/27.71.11 (TEL + FAX)  
E-Mail : [leopold\\_haager@hotmail.com](mailto:leopold_haager@hotmail.com)

#### **Commission des statuts et règlements**

Roger GRUSELIN  
Rue des Combattants, 47  
6880 BERTRIX  
061/41.19.76 (TEL + FAX)  
E-Mail : [gruseliner@hotmail.com](mailto:gruseliner@hotmail.com)

## Sommaire

3

Secrétariat P. à

Commission des rencontres P. à

Commission d'Arbitrage P. à

Commission des st. et règl. P. à

Commission Beach-volley P. à

Commission Technique P. à

#### **Commission technique + commission jeunes et mini**

Fabienne WINAND  
Lenclos, 74/5  
6740 ETALLE

0495/28.71.38 (GSM)

E-Mail : [fabienne@winand.be](mailto:fabienne@winand.be)

Sonia LAURENT

Rue Hautmont, 15D  
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : [laurent.sonia@hotmail.com](mailto:laurent.sonia@hotmail.com)

#### **Commission propagande/Presse**

Bernard VALENTIN  
Grand Rue, 84

6971 CHAMPLON

0498/22.26.60

E-Mail : [b.valentin@volleylux.com](mailto:b.valentin@volleylux.com)

#### **Représent. des joueur/euses**

Sonia LAURENT  
Rue Hautmont, 15D  
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : [laurent.sonia@hotmail.com](mailto:laurent.sonia@hotmail.com)

#### **Commission loisir**

Dominique ROMAIN  
Rue de Neufchâteau, 132 E 62  
6700 ARLON

0497/05.77.35 (GSM)

E-Mail : [grosromain@hotmail.com](mailto:grosromain@hotmail.com)

#### **Commission beach-volley**

Xavier SMAL  
Rue Bel Air, 38

6890 OCHAMPS

085/82.66.08 (TEL)

0477/38.93.03 (GSM)

E-Mail : [xavier.smal@gmail.com](mailto:xavier.smal@gmail.com)

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**LUNDI 07.02.2022**

**Présents :** A.-M. HABETS, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN, J.-L. MASSART,  
D. ROMAIN, B. VALENTIN, G. BURTON

**Excusé :** L. HAAGER, S. LAURENT, X. SMAL

**1. RENCONTRES.**

- a) Les remises de matchs qui ont été acceptées pour cause d'infection au Covid 19 ont finalement un impact sur le déroulement du championnat, notamment en P1 dames. Si de nouvelles remises devaient être demandées, elles pourraient mettre à mal le tour final.
- b) Il faut néanmoins constater que 2 clubs sont particulièrement actifs dans ces demandes de report.
- c) Par contre, aucun arbitre n'a, à ce jour, renoncé à ses désignations pour cette raison.

**2. ASSEMBLEE GENERALE DE LA FVWB.**

- a) Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le dernier rapport de CA, à la demande de la présidence du CA de la FVWB qui avait souhaité vouloir limiter le nombre de personnes dans la salle, seul 3 représentants, munis chacun d'une procuration, ont participé à cette AG au lieu des 6 annoncés. Il s'agit de M. Forget, A.-M. Habets et de R. Gruselin.
- b) Parmi les décisions prises lors de cette AG, une interpelle particulièrement nos représentants. La FVWB autorise effectivement aux clubs de disposer des maillots de 1 à 99, permettant ainsi aux équipes alignées d'avoir sur le terrain un joueur portant le n° 1 et un autre le n° 99. Cette décision est contraire au règlement en vigueur dans le championnat Volley Belgium.
- c) Le corollaire de cette décision est donc la suppression des plaquettes de changement.
- d) Ces 2 règles ne seront pas appliquées dans la province, du moins pas avant la prochaine réunion générale des clubs du 31.05 prochain.
- e) Les 3 candidats présentés par différentes provinces pour siéger au CA de la FVWB ont tous été élus.

**3. ARBITRAGE.**

- a) Plusieurs candidats arbitres suivent le cours via e-learning. Mais, en début de saison, nous n'avons pas fixé de date d'examens. Et maintenant, nous sommes confrontés au fait qu'une candidate est prête à passer l'examen, mais nous n'avons pas de nouvelles des autres candidats. Cela devient donc une séance d'examens à la carte. Il faudra absolument, pour la saison prochaine être plus ferme et de fixer dès l'entame de la saison une date de début de formation et une date d'examens pour tous les candidats en même temps.
- b) Pour ce qui est de l'examen de la candidate qui a terminé sa formation, une date et le lieu seront fixés au retour du responsable de l'arbitrage.

#### **4. TRESORERIE.**

- a) A l'exception de la facture de l'Hydrion qui a été payé en janvier, la situation de la trésorerie reste inchangée par rapport à celle de décembre.
- b) Il n'y aura pas de dépenses relatives aux coupes pour le championnat des jeunes, celles-ci ayant été acquises pour la compétition qui devait avoir lieu en 2020. Il suffira de remplacer les étiquettes.
- c) Le responsable « Loisir » souhaite remettre une coupe au champion de la compétition. Le président s'engage à lui en offrir une.

#### **5. COMMISSION TECHNIQUE.**

- a) Récemment, un planning des activités de la commission technique a été diffusé aux clubs. Mais aucune réaction n'est parvenue à la responsable de la part des clubs. Donc, à ce stade, la responsable travaille à vue. Elle ne sait pas si des jeunes seront présents en suffisance à ces différentes activités.
- b) A part les différents échanges qu'il y a eu entre notre président et le Directeur technique de la FVWB concernant l'organisation de la réunion d'information du 15.02.2022, il n'y a eu aucun contact avec notre cellule technique.
- c) Le Directeur technique a annoncé sa présence à l'entraînement organisé le 13.03.22 pour les Pupilles/Minimes. Il n'a demandé aucune orientation particulière aux exercices qui seront proposés. Il faudra quand-même lui rappeler qu'avant de viser l'élite, il faut travailler la base, et c'est la raison pour laquelle la province s'emploie en priorité au volley-ball pour tous.
- d) Après la journée de détection du 13.02.22, il n'est pas garanti que notre province puisse être représenté à l'ITP du 16.04.2022. Toutefois, comme les catégories qui ont disputé le dernier ITP ont été maintenues, il est possible que les équipes qui étaient présentes alors puissent être reconduites.
- e) Vu le peu d'engouement des clubs envers les pupilles/minimes, il est envisagé, pour la prochaine saison, de privilégier les stages qui fonctionnent très bien et qu'ils occupent la majorité des activités de la commission.

#### **6. DIVERS.**

- a) Le rapport du CA du 10.01.2022 est approuvé.
- b) Il n'y a pas de problème au niveau du déroulement du championnat loisir, à l'exception d'un problème au niveau de l'introduction des résultats.
- c) Concernant le futur championnat de beach-volley, le calendrier des tournois est en discussion et devrait être finalisé prochainement.
- d) Le dossier « Erezée » est bientôt terminé et pourra être transmis au juge de paix.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LA COMMISSION TECHNIQUE DE LA FVWB EN DATE DU 15.02.2022**

### **1. CLUBS PARTICIPANTS.**

Les clubs représentés à cette réunion sont : VC Stabulois, VC Houffalize, VC La Semois Florenville, Vir'vol'ton, Athena, Entente Volley-Club Athus-Messancy, Marquise Habay, VC Libin, VC Bouillon, VC Champlon, VBC For-March, VC Baudets Bertrix et VC Libramont.

### **2. INTRODUCTION ET PRESENTATION.**

Michel Forget, président du CA de l'A.C.V.B.L. remercie les représentants des clubs présents ainsi que le Directeur technique pour avoir accepté l'invitation du CA et le présente à l'assistance. Il explique qu'il était important de faire venir le Directeur technique de manière à ce qu'il puisse présenter lui-même le projet qu'il doit développer au niveau de la fédération Wallonie-Bruxelles. David Brozak, responsable technique au sein du CA de la FVWB, est arrivé durant l'introduction et Michel le présente avant de donner la parole au Directeur Technique, Herman Vleminckx qui est accompagné de Dorota Wrzochol qui s'occupe principalement de beach-volley.

### **3. PRESENTATION DU PROJET.**

Herman présente le staff technique de la FVWB avant d'entamer la présentation de son projet qui consiste à détecter des jeunes de – de 14ans à haut potentiel et à les accompagner vers le haut niveau.

Pour ce faire, l'idéal, c'est d'aller dans les écoles, de faire des démonstrations pour montrer ce qu'est le volley-ball et d'inviter les intéressés à se présenter en même temps que des joueurs déjà affiliés à 2 journées de détection.

Durant la 1<sup>ère</sup> journée, des tests physiques seront effectués, tests qui seront orientés sur la taille, la détente, l'agilité, la vitesse. La 2<sup>ème</sup> journée sera destinée à l'exécution d'exercices techniques volley-ball. Il est important de conseiller les jeunes dans le choix de leur alimentation. A l'issue de ces journées, une sélection aura déjà été effectuée.

Avant le 30.06.2022, seront effectués des entraînements collectifs de tous les sélectionnés de toutes les provinces de manière à pouvoir affiner les sélections initiales.

Le même procédé sera utilisé pour ce qui concerne le beach-volley.

### **4. FORMATION CONTINUE.**

H. Vleminckx aborde ensuite la formation continue qui consiste à suivre les candidats du rôle d'animateur au rôle d'entraîneur et des entraînements ouverts pour les jeunes dans les clubs.

Il est évident que pour réaliser tout ce travail à 5 ou 6 personnes, il faut être très organisé et la coordination entre les divers entraîneurs est indispensable.

Pour terminer son exposé, Herman demande à l'assistance de ne pas considérer la commission technique comme son ennemi, mais au contraire, de ne pas hésiter à les contacter et à leur exposer leurs problèmes. La commission réagira aux demandes et guidera les demandeurs.

## 5. QUESTIONS/REPONSES.

Dans la partie « Questions/réponses », il y a eu surtout une réaction de la responsable de la commission technique de la province, lorsque, durant l'expose, il a été annoncé qu'une activité de la commission technique avait été réalisée dans une école de Tellin. En effet, personne dans la province n'en avait été informé. Si le volley-ball des entités doit grandir, il faudrait y impliquer les responsables techniques provinciaux et les responsables de clubs. Si la communication entre la cellule technique de la FVWB et les entités est défailante, les clubs resteront dans l'ignorance des activités projetées. Et la responsable technique provinciale insiste pour que la communication s'améliore. Le DT est d'accord avec ses remarques mais avoue qu'il manque de ressources au sein de la FVWB pour que celle-ci soit optimum.

Alors, D. Brozak s'engage à trouver une solution à ce problème et de le soumettre lors d'un prochain CA, quitte à devoir augmenter les affiliations et dédier cette augmentation à la communication.

## 6. CONCLUSION.

M. Forget remercie les participants pour leur attention et espère que cette présentation sera bénéfique pour le volley-ball provincial. Il invite l'assistance à prendre un verre offert par la trésorerie provinciale.

Bonjour

Voici le texte de mise à jour du protocole de remise « covid » pour la fwb.

Je vais aussi très légèrement adapter le nôtre (il n'y a que les 2 dernières ligne qui sont à ajouter)

Bonne journée

Bernard

Mise à jour du CA du 10-2-22 concernant le protocole de remise d'un match pour cause de COVID.

Concerne les championnats "Promotion" fwb.

Un match peut être reporté par un club en raison de deux infections (suspectées) au COVID ou quarantaine au sein d'une équipe et

- Si le responsable de la compétition est prévenu au préalable par e-mail ([cfr@fwb.be](mailto:cfr@fwb.be)), envoyé par le président ou le secrétaire du club concerné, avec mention explicite du numéro de match.

- Si les résultats de deux tests COVID PCR et /ou certificats de quarantaine sont envoyés dans les 3 jours ouvrables après le match.
- L'accord entre les deux clubs pour la date de la remise de la rencontre doit être communiqué au responsable dans les 5 jours qui suivent la date initiale de la rencontre

Les rencontres remises pour cause de covid n'entrent pas en ligne de compte dans le nombre de rencontres autorisées sur un week-end.

Plus aucune remise de match ne sera acceptée après le 24 avril.

### **AUX SECRETAIRES DES CLUBS FVWB**

Bonjour,

Madame, Monsieur,

Par ce mail ,nous tenons à vous informer que les dossiers de reconnaissance de « **Centre de Développement saison 2022/2023** » (**voir articles 255 et 256 du ROI**) sont à rentrer pour le **31 mars au plus tard** par courriel à [secretaire@fvwb.be](mailto:secretaire@fvwb.be) .

Le formulaire de demande se trouve sur le site de la FVWB lien direct : <https://www.fvwb.be/var/assets/Documents/2023%20centre%20de%20developpement.xlsx>

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Directeur Technique de la FVWB Mr. VLEMIINCKX-HUYBENS par courriel : [herman.vleminckx@fvwb.be](mailto:herman.vleminckx@fvwb.be)

Sportivement.

Secrétariat FVWB

### **AUX CLUBS F.V.W.B. LUXEMBOURG**

Madame, Monsieur,

Pouvons-nous vous demander de prendre connaissance du mail ci-dessous qui nous a été adressé par l'ADEPS (Monsieur Aurélien SOENEN - Attaché spécialisé-Service Sport de haut niveau).

La F.V.W.B. donne entièrement son accord à cette demande et vous prie de bien vouloir diffuser largement le formulaire (le lien) en question à tous vos affiliés.

Pouvons-nous également vous demander de mettre le lien sur le site de votre entité.

Par avance, un tout grand merci pour votre collaboration.



Bonjour à toutes à tous,

L'ADEPS désire connaître le niveau de connaissances en diététique et nutrition des sportifs de haut niveau et amateurs en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sur base de ces évaluations, nous pourrons définir un état des lieux des connaissances et développer des outils pédagogiques afin de combler les manques observés.

Cela prendra environ 15-20 minutes de votre temps.

Ce questionnaire est totalement anonyme.

<https://forms.gle/fvoFwiW84seyoCun7>

Merci d'avance pour votre collaboration.

A bientôt

Aurélien SOENEN

Attaché spécialisé – Service Sport de haut niveau

#### Play-off P1 messieurs

5/P1MLuxPO/P1M010	27-02-2022	14:15	Stabulois Etalle C M	La Vierre Neufchateau
1/P1MLuxPO/P1M002	05-03-2022	14:00	Stabulois Etalle C M	Bouillon.
1/P1MLuxPO/P1M001	05-03-2022	20:00	Athéna Vielsalm	La Vierre Neufchateau
2/P1MLuxPO/P1M003	12-03-2022	16:45	Bouillon.	Athéna Vielsalm
2/P1MLuxPO/P1M004	12-03-2022	20:00	La Vierre Neufchateau	Stabulois Etalle C M
6/P1MLuxPO/P1M012	19-03-2022	16:45	Bouillon.	La Vierre Neufchateau
3/P1MLuxPO/P1M005	19-03-2022	17:15	Stabulois Etalle C M	Athéna Vielsalm
4/P1MLuxPO/P1M008	02-04-2022	16:45	Bouillon.	Stabulois Etalle C M
4/P1MLuxPO/P1M007	02-04-2022	17:00	La Vierre Neufchateau	Athéna Vielsalm
5/P1MLuxPO/P1M009	09-04-2022	17:15	Athéna Vielsalm	Bouillon.
3/P1MLuxPO/P1M006	23-04-2022	17:00	La Vierre Neufchateau	Bouillon.
6/P1MLuxPO/P1M011	23-04-2022	20:00	Athéna Vielsalm	Stabulois Etalle C M

#### Play-down P1 messieurs

1/P1MLuxPD/P1M001	05-03-2022	19:30	Libramont P1H	Baudets Bertrix. B M
1/P1MLuxPD/P1M002	05-03-2022	20:00	FOR-MARCH Mercedes Huet	La Semois Florenville
2/P1MLuxPD/P1M004	12-03-2022	17:15	Baudets Bertrix. B M	FOR-MARCH Mercedes Huet
2/P1MLuxPD/P1M003	12-03-2022	20:30	La Semois Florenville	Libramont P1H
3/P1MLuxPD/P1M006	19-03-2022	17:15	Baudets Bertrix. B M	La Semois Florenville
3/P1MLuxPD/P1M005	19-03-2022	20:00	FOR-MARCH Mercedes Huet	Libramont P1H
4/P1MLuxPD/P1M007	02-04-2022	17:15	Baudets Bertrix. B M	Libramont P1H
4/P1MLuxPD/P1M008	02-04-2022	20:30	La Semois Florenville	FOR-MARCH Mercedes Huet
5/P1MLuxPD/P1M009	09-04-2022	19:30	Libramont P1H	La Semois Florenville
5/P1MLuxPD/P1M010	09-04-2022	20:00	FOR-MARCH Mercedes Huet	Baudets Bertrix. B M
6/P1MLuxPD/P1M011	23-04-2022	19:30	Libramont P1H	FOR-MARCH Mercedes Huet
6/P1MLuxPD/P1M012	23-04-2022	20:30	La Semois Florenville	Baudets Bertrix. B M

### **Appel à candidature Responsable cellule communication**

Candidatures à rentrer pour le 20 mars.

Audition des candidats soit le 23 ou 30 mars.

Descriptif de la fonction :

- Promouvoir le volley-ball à travers divers aspects, et notamment par le biais des médias et des réseaux sociaux à travers la rédaction, la publication et la diffusion d'informations et d'animations ;
- Gérer les ressources liées à l'utilisation d'internet et des médias sociaux ;
- Créer, commercialiser et gérer tout produit de promotion autour du volley-ball ;
- Rechercher des partenariats et divers moyens de financement.
- Gestion site web
- Gestion portailfvwb
- Gestion parc informatique

### **Appel à candidature Responsable cellule rencontres**

Candidatures à rentrer pour le 20 mars.

Audition des candidats soit le 23 ou 30 mars.

Descriptif de la fonction :

- organiser et gérer les compétitions de l'association seniors, jeunes, de beach volley, de loisirs et de volley assis ;
  - organiser, avant le 31 janvier de chaque saison sportive, une réunion préparatoire pour l'organisation du futur championnat national de l'association comprenant un représentant de chaque AOC et le responsable de la Cellule arbitrage ;
  - établir un projet de pré-calendrier, comprenant des week-ends libres pour les remises ; • former des séries, préparer et organiser le pré-calendrier ;
  - établir et publier le calendrier officiel ; • mettre en place, organiser et gérer toute organisation sportive de l'association
- ; • régler tous les problèmes de compétitions ;

- appliquer les amendes et les sanctions prévues ;
- organiser les tours finals éventuels ;
- décréter, après avoir reçu l'aval du président du CA, une remise générale ou partielle pour les compétitions organisées par l'association si les circonstances le justifient ; • avertir les Cellules concernées par un changement de rencontre ;
- contrôler les feuilles de match en ce qui concerne les participants et transmettre les informations y relatives ; • gérer les listes de force ;
- effectuer toute publication nécessaire ;
- assurer l'homologation des salles ;
- être l'adjoint du responsable national des compétitions de VB et le remplacer en son absence.

# PROTOCOLE SPORTS

## Baromètre niveau 2

Application à partir du 18/02/2022

		EXTÉRIEUR		INTÉRIEUR (PRIVILÉGIER L'EXTÉRIEUR)		
SPORTIFS	Nombre	Illimité				
	Masque (dès 12 ans)	Non		Obligatoire (hors pratique)		
	CST (dès 16 ans)	+ 100 personnes (sauf scolaire) <sup>2</sup>		Oui (sauf scolaire) <sup>2</sup>		
ENCA-DRANTS <sup>1</sup>	Nombre	Illimité				
	Masque (dès 12 ans)	Obligatoire				
	CST (dès 16 ans)	Non				
SPECTATEURS	Capacité	100%		200 spectateurs ou 80% capacité d'accueil (Si CO2 < 900 PPM : 100%)		
	Compartimentage	Obligatoire + 2 000 personnes				
	Masque (dès 12 ans)	Non		Obligatoire		
	CST	+ 100 personnes		Oui <sup>2</sup>		
	Horeca	OK (suivant les règles Horeca)				
INFRAS	Qualité de l'air	900 PPM (40 m <sup>3</sup> ) / 1500 PPM (18 m <sup>3</sup> )				
	Desinfection	Régulièrement				
	Hygiène des mains	Produits nécessaires : savon ou gel hydroalcoolique				
	Espaces accessibles	Tous (y compris vestiaires et parties récréatives)				
	Information	Travailleurs, visiteurs et tiers				
STAGES	Nombre maximum	illimité		Par groupe de 200 participants		
	Nuitées	Autorisées - Autotest conseillé				
	Masque (dès 12 ans)	Non sauf pour les encadrants		Obligatoire (hors pratique)		
	CST (dès 16 ans)	+ 100 personnes (sauf scolaire) <sup>2</sup>		Oui (sauf scolaire) <sup>2</sup>		
ÉVÈNEMENTS EXTRA-SPORTIFS	DISPOSITIONS LÉGALES	Nombre	Illimité			
		Masque	Non		Obligatoire	
		Distance	Recommandée (distanciel conseillé)			
		CST	Non			
	FESTIF	Activité	dynamique ou non-dynamique <sup>3</sup>			
		CST	PRIVÉ <sup>4</sup>	PUBLIC	PRIVÉ <sup>4</sup>	PUBLIC
			Non	+ 100 personnes	Non	+ 50 personnes
		Capacité	100%		200 spectateurs ou 80% capacité d'accueil (Si CO2 < 900 PPM : 100%)	
		Masque	Non (sauf organisateurs)		Oui (sauf pour boire & manger)	
		Horeca	OK (suivant les règles Horeca)			

1 **Encadrants** : organisateurs, collaborateurs, bénévoles, arbitres, officiels.

2 **CST** : Les normes les plus strictes sont appliquées, soit dès la première personne en intérieur, conformément au décret wallon et ordonnance bruxelloise

3 **Dynamique** : debout OU principalement interactif OU principalement en mouvement.  
**Non-dynamique** : assis ET principalement non interactif ET principalement non mobile.

4 **Évènement privé** : sur invitation uniquement.